



MAIRIE DE NANTERRE

Votre correspondante :

Julia Tichit

Chef de Projet Quartier Chemin de l'île

Conseil de Quartier

Chemin de l'île

DU 26 MAI 2010

Après avoir remercié **Gérard PEREAU-BEZOUILLE**, premier adjoint au maire de Nanterre, d'être venu présenter les enjeux de l'adhésion de Nanterre à l'intercommunalité du Mont Valérien, **Habiba BENADDI-BIGDADE**, responsable de l'animation du conseil de quartier Chemin de l'île, revient sur les points à ***l'ordre du jour*** :

1. Présentation de l'Association Cerise
2. Point sur le lancement de la consultation des Nanterriens sur le projet d'adhésion à la communauté d'Agglomération du Mont Valérien
3. Point d'étape sur le déroulement de la fête des quartiers le 19 juin dans le Parc Départemental du Chemin de l'île

Habiba BENADDI-BIGDADE est accompagnée pour cette séance de **Thérèse NGIMBOUS-BATJOM** et **Michel HIEU**, conseillers municipaux. Dans la salle, **quinze habitants** sont présents.

1. Présentation de l'Association Cerise

Martine Fourier présidente de l'association Cerise a fait une présentation des actions menées par l'association. L'entrée principale est l'accompagnement à la scolarité auprès des enfants du quartier et des enfants qui, ayant déménagé, continuent d'être suivis.

L'association envisage l'aide au devoir comme un tremplin vers l'ouverture culturelle. En particulier, le théâtre permet de travailler sur le rapport aux autres et sur l'expression. De nouvelles actions sont portées chaque année. En 2009-2010, un séjour à Londres et un atelier de lecture autour du conte ont été proposés. A la rentrée 2010, il est envisagé de mettre en place un atelier arts plastiques et un atelier danse.

- Les activités d'accompagnement scolaire sont proposées du lundi au samedi du niveau Ce1 au niveau lycée. Le mercredi et le samedi sont réservés à d'autres activités. Pendant les vacances scolaires, l'association propose des révisions, des ateliers (calligraphie et informatique) et des sorties culturelles et de loisirs.
- Un autre volet important des activités de l'association est consacré au théâtre. Avec les enfants en élémentaire, un atelier théâtre a permis cette année d'aborder les questions de la violence et du tremblement de terre à Haïti. L'atelier de collégiens a traité les thèmes de la citoyenneté et des discriminations. Les parents sont impliqués, en tant qu'accompagnants, par le biais des sorties théâtrales.
- Un atelier scientifique, réalisé par des bénévoles de l'association, a porté sur l'écologie et l'environnement.
- Par ailleurs, l'association réalise un travail sur l'orientation scolaire en lien avec le service Jeunesse et le collègue André Doucet dans le cadre de la Commission absentéisme.

➤ **Question : Quel est le coût des activités ?**

Pour participer aux activités, il faut s'acquitter d'un coût d'adhésion annuelle à l'association. Puis, il faut participer à hauteur de 2€ par sortie. Pour le séjour de 5 jours à Londres, il a été demandé 150€ par enfant.

➤ **Intervention : L'ouverture est une démarche intéressante pour les enfants du quartier**

En effet, les séjours sont l'occasion d'aborder un faisceau de connaissances. A Londres, les enfants ont fait quelques pages de cahier de vacances. Plus largement, ils ont pu appréhender la nécessité de parler anglais dans la société actuelle. Le contexte du séjour a permis aux enfants de participer à la vie quotidienne dans une démarche d'autonomie. La comparaison des contextes a incité les enfants à se questionner sur l'environnement et les institutions. En 2011, les destinations envisagées sont Bruxelles ou Berlin.

Pour inciter les familles à sortir ensemble, les sorties proposées sont toujours accessibles en transport en commun.

2. Point sur le lancement de la consultation des Nanterriens sur le projet d'adhésion à la communauté d'Agglomération du Mont Valérien en présence de Gérard PEREAU-BEZOUILLE, premier adjoint au maire de Nanterre

Pour le contenu de l'intervention voir la présentation PowerPoint présentée en séance par Gérard PEREAU-BEZOUILLE (en document joint).

➤ Question : Pourquoi le choix a été fait de s'allier à Rueil-Malmaison et Suresnes plutôt que d'opter pour un rapprochement avec Colombes ou Courbevoie ?

Pour que l'intercommunalité ne soit pas imposée, nous avons opté pour une posture active dans cette évolution institutionnelle. On se propose de négocier dès maintenant. Or, le maire de Puteaux, ne veut pas participer à une intercommunalité et Courbevoie ne veut pas entrer dans une intercommunalité sans Puteaux.

➤ Question : Quelles seront les économies réalisées (financières, ressources humaines) ?

Quand on est à l'échelle de grandes villes, on peut, à la marge, économiser un secteur sur la collecte par exemple. La collecte est d'ailleurs organisée en syndicat intercommunal conformément à l'avis formulé par la Cour des Comptes. L'intercommunalité n'a pas fait ses preuves sur l'économie. Ce que l'on propose, c'est plutôt une intercommunalité qui permette aux maires de rester aux prises avec les habitants.

Pour ce qui est des agents territoriaux, la pratique à Nanterre est d'embaucher pour permettre une gestion qui instaure un lien de proximité avec les habitants. La tradition à Rueil-Malmaison est aussi d'avoir un personnel communal important. Le statut des agents communaux sera donc protégé. Depuis la création de l'intercommunalité en 2008, très peu de personnel a été transféré.

➤ Question : L'équilibre social du territoire, notamment à travers l'habitat, sera-t-il maintenu ?

La solution au problème du logement ne peut pas être réalisée seulement à l'échelle de Nanterre. Or, Rueil-Malmaison et Suresnes ont des pratiques vertueuses en matière de logement social, puisqu'elles respectent toutes deux la loi SRU qui oblige à 20% de logements sociaux. Ceci traduit l'héritage d'une gestion de gauche à Suresnes. Quant à Rueil-Malmaison, deux grandes zones de logements sociaux lui permettent de respecter la loi SRU. De son côté, Nanterre est une ville innovante en la matière puisque son PLU prévoit 40% de logement social dans les constructions, bien au dessus des 20% que préconise la loi SRU. D'ailleurs, le PLU de Rueil-Malmaison s'en est inspiré, en obligeant à 30% de logement sociaux. Néanmoins, l'attribution de logement restera une compétence communale à travers la commission d'attribution.

➤ Question : L'intercommunalité a-t-elle une durée ou se reconduit-elle automatiquement ?

Des conditions de sortie sont prévues par les statuts de l'intercommunalité. Cependant, il n'y a pas de limite, c'est un engagement à travailler sur le long terme : les compétences elles-mêmes sont tournées vers l'avenir.

➤ Question : Qu'est ce qui sera mis en commun au niveau du développement économique et de l'emploi ? Les politiques de l'emploi sont différentes entre ces trois villes, voir même concurrentes. Les pratiques à Nanterre ont misées sur une collaboration des différents services de l'emploi avec la MEF, l'AFPA... A Rueil-Malmaison, la stratégie est différente, concrètement tournée vers les acteurs privés.

Tout d'abord si les acteurs de la Maison de l'Emploi le souhaitent, les expériences pourront être partagées. L'échange constitue un apport qualitatif important. Par exemple, l'expérience de Rueil-Malmaison est significative en matière d'économie sociale et solidaire où ce secteur est bien développé. L'intercommunalité est l'occasion de renforcer l'attractivité des territoires.

➤ Question : Pourquoi l'intercommunalité est présentée comme un projet à minima et en plus imposé ? Il semble que ce soit le moins pire alors qu'une vision optimiste aurait été plus dynamique et porteuse.

Ce qui caractérise les élus locaux, c'est qu'ils sont aux prises avec les habitants. Cette proximité va nous permettre de construire des projets ensemble, en complémentarité, tout en préservant les identités de chacun. Par exemple, les Centres de Santé sont un des acquis identitaires de Nanterre dans la lignée des avancées du Front Populaire. Par contre, au niveau culturel et sportif, on pourrait mutualiser en mettant en place un dispositif de Pass qui améliorerait le service rendu.

➤ Question : Qu'elle va être l'incidence de l'intercommunalité sur les dispositifs de la santé et de l'enfance ? Ne risque-t-on pas une affluence qui surchargerait cette offre spécifique à Nanterre ?

Toutes les questions relatives à la santé, à l'Enfance, etc., font partie de l'identité de Nanterre et ne rentrent pas dans le périmètre intercommunautaire. D'autres sujets sont par contre d'intérêt intercommunal, comme par exemple les enjeux du tramway.

➤ **Question :** Le périmètre d'une intercommunalité peut-il être à cheval sur plusieurs départements ?

Oui c'est possible.

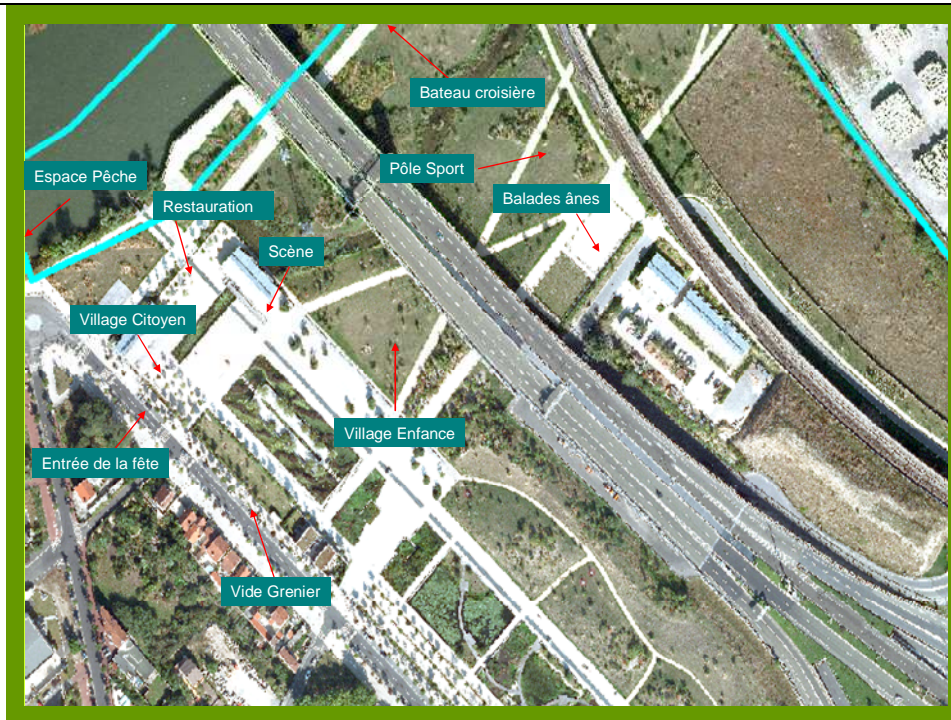
3. **Point d'étape sur le déroulement de la fête de quartier le 19 juin dans le Parc Départemental du Chemin de l'île**

Affiche de l'édition 2010 de la Fête de quartier



La déambulation pour animer le quartier

Maison du Chemin de l'île – Mail des Sorbiers –
Jardin des Acacias – Parc du Chemin de l'île



Les pôles d'animation de la fête de quartier